



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 29 JUILLET 2022

Le vendredi 29 juillet 2022 à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué le 22 juillet 2022, s'est réuni en nombre prescrit par la loi à la Maison des associations sous la présidence de Monsieur Dominique LUCIANI, premier adjoint.

Présents : BALDOVINI Antony, BONIFACI Jean-François, CHEYNET Patrick, CORONA Jean, FRANCESCHI Jean-Claude, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, PAOLI Simon, PISTORESIS RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ RICCIARDI Célia, VENTURINI Dominique

Absents : BONY Sarah, LUCIANI Jean-Emmanuel

Pouvoirs : FRATICELLI Ange – Joseph (Pouvoir à Dominique LUCIANI),
LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI),
MAIORE Marie-Laure (Pouvoir à Simon PAOLI),
PERGOLA Marie-Ange (Pouvoir à Jean-François BONIFACI),
PIRAS Maria-Antonietta (Pouvoir à Jean-Claude FRANCESCHI),
TADDEI Laurence (Pouvoir à Célia SAEZ RICCIARDI).

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du conseil, Madame Célia SAEZ RICCIARDI a été désignée pour remplir cette fonction.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Installation d'un système de vidéoprotection
Récompenses baccalauréat 2022
Projet de lotissement Désenclavement du site
Délibération budgétaire modificative N° 2022-02
Offre AXA « Assurance santé pour votre commune »
Questions diverses

DELIBERATION RELATIVE A L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION

Rapport N° 2022/37 Rapporteur M. PERALDI Stéphane, DGS

Vote à l'unanimité

Approbation du principe de l'installation de caméras de vidéosurveillance sur la voie publique à proximité des points d'apport volontaire sur la base de l'offre de la société Espace Corse Sécurité (ECS) relative à la fourniture et à l'installation d'un système de vidéosurveillance pour un coût hors taxe de 90 305, 00 € - Approbation du plan de financement de l'opération.

DELIBERATION RELATIVE AUX RECOMPENSES DU BACCALAUREAT 2022

Rapport N° 2022/38 Rapporteur M. PERALDI Stéphane, DGS

Vote à l'unanimité

Approbation du principe d'allouer une récompense aux jeunes diplômés de la commune ayant obtenu leur baccalauréat avec mention en 2022 selon le barème suivant : Mention très bien : 300 €, Mention bien : 250 €, Mention assez bien : 200 €.

DELIBERATION RELATIVE AU DESENCLAVEMENT DU SITE DEVANT ACCUEILLIR LE PROJET DE LOTISSEMENT COMMUNAL

Rapport N° 2022/39 Rapporteur M. PERALDI Stéphane, DGS

Vote à l'unanimité

Confirmation de l'intérêt qui s'attache à assurer le désenclavement de l'ensemble foncier destiné à recevoir l'implantation du lotissement communal - Mandat donné au maire pour agir auprès des propriétaires concernés afin de faire établir les servitudes utiles ou de réaliser les acquisitions foncières nécessaires aux meilleures conditions pour la commune eu égard notamment à l'avantage procuré aux fonds concernés.

DELIBERATION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 2022 – 02

Rapport N° 2022/40 Rapporteur M. PERALDI Stéphane, DGS

Vote à l'unanimité

Adoption de la délibération budgétaire n° 2022-02 – Intégration au budget 2022 d'une recette nouvelle pour un montant global de 28 091 € (subventions Etat/DETR) et d'une dépense nouvelle pour 14 300 € (Pose gouttières Groupe scolaire)

IMPUTATION	OUVERT	REDUIT
Dépenses d'investissement 23 2313 20218	14 300,00 €	
Recettes d'investissement 13 1321 20218	28 091,00 €	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement	EQUILIBRE	
Dépenses	Ouverture	14 300,00 €		Solde Ouvertures	13 791,00 €
	Réduction	0,00 €			
Recettes	Ouverture	28 091,00 €		Solde Réductions	0,00 €
	Réduction	0,00 €			
Equilibre	Ouverture-Reduction	13 791,00 €		Ouv. Red.	13 791,00 €

DELIBERATION RELATIVE A L'OFFRE PROMOTIONNELLE AXA « ASSURANCE SANTE POUR VOTRE COMMUNE »

Rapport N° 2022/41 Rapporteur M. PERALDI Stéphane, DGS

Vote à l'unanimité

Madame Laetitia FORGEON, conseillère Épargne et Protection AXA a présenté l'offre promotionnelle d'AXA « Assurance Santé pour votre commune » qui consiste à proposer aux habitants d'Aléria (travailleurs indépendants et retraités) une couverture santé complémentaire à des conditions tarifaires promotionnelles – Approbation l'offre promotionnelle d'AXA « Assurance Santé pour votre commune » - Autorisation donnée au maire à signer le protocole qui fixe les conditions dans lesquelles AXA France pourra proposer la Complémentaire Ma Santé aux habitants de la commune d'Aléria.

QUESTIONS DIVERSES : M. Dominique VENTURINI demande que l'épaveuse soit passée sur le chemin menant au hameau de Rotani – M. BALDOVINI signale la nécessité de procéder à un élagage en hauteur sur la voie ferrée – Ces demandes sont prises en compte.

Le président de séance
Dominique LUCIANI, premier adjoint



La secrétaire de séance,
Célia SAEZ RICCIARDI, conseillère municipale

